

# SNUI

# SNADGI-CGT

# SGI-FO

Les agents soussignés du site de Ranguel dénoncent la volonté de la DSF locale d'enrôler les agents de plusieurs services autres que les secteurs d'assiette dans la campagne d'information IR qui va débiter prochainement.

Il s'agit d'une opération de pure communication décidée unilatéralement par l'administration en dehors de toute discussion avec les représentants des personnels, vise à montrer que les missions sont mieux assurées alors que les effectifs sont en diminution : tous les moyens sont bons pour que les agents des CDI saisissent à la chaîne pour atteindre, voire dépasser les super objectifs de la DSF (75% fin juin contre 60 à 70% pour la DG).

L'accueil du public en de nombreux lieux sera sacrifié cette année pour présenter un bilan positif de la déclaration pré remplie (DPR)

Les dispositions de la DSF s'inscrivent tout à fait dans la logique des travaux en masse où les tâches sont effectuées par tous les agents qui devraient se révéler polyvalents, au détriment des conditions de travail, sans reconnaissance des qualifications mises en œuvre ni formation réelle et sérieuse. Ce n'est pas avec une demi journée symbolique que l'on pourrait en effet former des agents dont la spécialité n'est pas l'Impôt sur le Revenu, sur la loi de finances, ni à formuler des réponses par courriel qui sont susceptibles d'engager l'administration.

La mise en œuvre de la participation des agents à la DPR entraînerait inévitablement des problèmes dans l'avancement des travaux qui leur sont assignés, en particulier la capacité de contrôle fiscal des entreprises (CSP et CFE) et de la fiscalité immobilière se trouverait de fait réduite dans une période essentielle de réalisation de leurs travaux en contradiction totale des objectifs que la alors même que la pression se renforce sur les salariés.

Ces capacités sont de facto réduites dès lors que la totalisation par service des jours/agents des structures autres que Secteurs d'Assiette s'avère conséquente. La DSF qui n'est pas capable d'assumer la responsabilité de ce dispositif au moyen d'un écrit, s'avère ainsi incapable de fixer des priorités stratégiques claires à ses services ni de respecter la doctrine d'emploi de ceux-ci.

Les agents soussignés ~~n'entendent pas~~ **refusent de** :

-cautionner cette manœuvre de recul du service public et porteuse de suppression d'emplois à venir.

-assumer les suites et les erreurs liées au bricolage et à la précipitation du dispositif mis en place (contentieux à venir, notamment sur la TH)

-assurer la totalité des tâches dévolues initialement à d'autres services sans prise en compte des nécessaires allègements de charges (ICE, FI, brigades de vérification)

- assurer une saisie en masse précipitée et source d'erreurs (agents des SAID)

Nom /Prénom	Signature	Service

